

Procès-verbal du conseil d'école de l'école Paul Bert  
21 mars 2017

Présents :

- Mme CECCATO, directrice et présidente du Conseil d'école
- Mme FLEURY, Mme MONCERE, Mme COMPAGNET, Mme CARIOU, Mme SARTORIUS, Mme MULLER, Mme HATILIP, Mme VALLETTE, Mme LORENZO, M. BROCA, M. MARTINEZ, enseignants
- Mme LOMBARD, adjointe aux affaires scolaires
- M. HATTRY, responsable des affaires scolaires
- Mme BRADLEY, directrice de l'ALAE
- Mme ASTRIDGE, Mme DECREAU-CHAI, M. ESPIN, Mme COLLONGUES, Mme MOGNO, Mme PLANTE-BROQUA, Mme HERNANDEZ, M. ALMONACID, Mme ALQUIE, représentants des parents d'élèves

Excusés :

- M. MARQUE, Inspecteur de l'Education Nationale
- M. CHAZELAS, Mme PETRUS, enseignants

### 1- Effectifs et organisation de l'école

A ce jour, l'école compte 236 élèves.

Depuis le 1er Conseil d'Ecole du 17 octobre 2016, 8 arrivées sont à noter sur l'école.

Les 236 élèves sont repartis comme suit :

- CP / CE1 : 26
- CP / CE1 occitan : 20
- CP / CE1 occitan : 20
- CE1 / CE2 : 28 (8CE2 occitan)
- CE1 / CE2 : 28 (8CE2 occitan)
- CE2 : 30
- CE2 / CM1 : 27
- CM1 : 27
- CM2 : 30

Question des représentants des parents d'élèves : Avez-vous une vue concernant les futurs effectifs ainsi que la future répartition ?

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'école devrait compter 254 élèves qui seront répartis sur 11 classes (+ l'ULIS) puisqu'il y aura une classe et demie de plus que cette année. A ce jour, compte tenu des effectifs fluctuants sur l'Isle Jourdain, il ne nous est pas possible de proposer une répartition. Elle ne sera communiquée que le jour de la pré-rentree.

Les représentants des parents d'élèves interrogent le Conseil sur le nom de l'école de l'Isle Jourdain qui recevra les arrivées de l'été. Monsieur Hattry répond que les élèves sont répartis sur toutes les écoles en concertation avec les directrices. Les représentants pensaient que les arrivées durant l'été se répartissaient sur une seule école élémentaire du groupe scolaire une année sur deux.

Les représentants des parents d'élèves interrogent la mairie sur la capacité de l'accueil du groupe scolaire, on ne serait pas loin du maximum (98%).

Concernant l'ouverture de classe, plus aucune salle n'est disponible sur l'école. Une des salles communes va sûrement être récupérée. L'annonce de l'ouverture étant récente, la mairie va y réfléchir et présenter son projet.

Mme Lombard annonce qu'une future construction d'école est à l'étude. Cette réflexion se fait à

l'échelle de la communauté de communes, la ville de l'Isle Jourdain ne pouvant pas assumer seule les coûts alors qu'il y a des élèves de toutes les communes. La construction du groupe scolaire a coûté 8 millions d'euros. Les représentants demandent la date de cette ouverture. Mme Lombard répond qu'à ce jour aucune date n'est fixée.

Madame Lombard rappelle qu'il faut mobiliser tout un territoire et pas seulement l'Isle Jourdain. Des classes étant libres sur les villages des alentours, comme Auradé, il pourrait être question d'accueillir moins d'élèves sur la commune de l'Isle Jourdain et de les scolariser sur d'autres communes.

## 2- Sécurité

Au premier trimestre, ont eu lieu un exercice incendie et un exercice intrusion attentat.

Un exercice confinement aura lieu d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, une évacuation incendie non prévue a été réalisée lors du trimestre 2 suite au déclenchement de l'alarme. L'alarme incendie a été mieux entendue que lors du premier trimestre. La directrice alerte le Conseil d'Ecole sur la surface disponible par élève dans la cour de récréation : 5,2m<sup>2</sup> par élève à ce jour, surface qui passera à 4,8m<sup>2</sup> l'année prochaine avec l'augmentation des effectifs. Des incidents ont déjà eu lieu lorsque des élèves se percutent en courant par manque de place. La directrice demande si la mairie ne pourrait pas trouver une solution convenable afin de permettre aux élèves de profiter de leur récréation en toute sécurité. A court terme, en attendant que la mairie propose une solution satisfaisante, un dialogue s'est établi avec l'école Lucie Aubrac qui dispose d'une cour beaucoup plus grande (1227,89m<sup>2</sup> pour l'école Paul Bert et 2672,77m<sup>2</sup> pour l'école Lucie Aubrac). Deux phases de test vont être menées du 15 avril au 12 mai pour voir quelle solution provisoire l'équipe peut envisager. Une solution consiste à déplacer la ligne jaune entre les deux écoles ce qui a pour conséquence d'augmenter la surface de la cour de Paul Bert mais de diminuer celle de Lucie Aubrac. La deuxième solution est de décaler les horaires des récréations entre les écoles de Paul Bert et de Lucie Aubrac, mais cette deuxième solution engendre des nuisances sonores et des créneaux d'EPS réduits.

Le Conseil demande si une partie du terrain adjacent à l'école ne peut pas être utilisé pour agrandir la cour. La mairie répond qu'à ce jour ce n'est pas à l'étude.

Les représentants interrogent alors la mairie sur le gymnase qui était initialement prévu à côté de l'école. Mme Lombard répond qu'il sera implanté près du nouveau collège mais un équipement sportif reste quand même prévu près du groupe scolaire.

## 3- Sorties scolaires passées et à venir

Cinéma : 4 classes sont concernées

Les classes de Mme Fleury et de Mme Sartorius / Mme Lorenzo se sont rendues au cinéma de l'Isle Jourdain :

- le 10 novembre pour visionner Neige et les arbres magiques
- le 05 janvier pour visionner Kirikou et les hommes et les femmes
- le 09 mars pour visionner La ruée vers l'or

Les classes de Mme Muller / Mme Ceccato et de Mme Hatilip se sont rendues au cinéma de l'Isle Jourdain :

- le 15 novembre pour visionner Kirikou et les hommes et les femmes
- le 10 janvier pour visionner Tout en haut du monde
- le 14 mars pour visionner E.T l'extraterrestre

L'école règle 9€ par élève pour les trois films. Cette somme est intégralement financée par la coopérative.

Les classes de Mme Compagnet, Mme Moncéré et Mme Valette sont allées à l'école Anne Franck pour assister à la représentation d'un spectacle en occitan. Par ailleurs, les élèves d'Anne Franck se sont déplacés sur l'école pour répéter les chants de la dictée occitane et de futures manifestations en occitan.

La classe de M. Martinez s'est rendue à la bibliothèque de L'Isle Jourdain le 02 décembre 2016, le 06 janvier 2017 et le 24 février 2017. Elle s'y rendra de nouveau le 21 avril pour rencontrer un auteur de littérature de jeunesse.

Le coordonnateur ULIS s'est également rendu 2 fois à la bibliothèque avec les CM2 ULIS.

Les CM2 de Mme Hatilip sont allés à Ecocert le 8 décembre 2016 pour travailler sur le développement durable.

Les classes de Mme Cariou, Mme Valette et M. Broca se sont rendues, pour la journée, au muséum de Toulouse. Le financement de cette sortie a été pris en charge par la coopérative en ce qui concerne l'entrée au muséum et par la mairie en ce qui concerne le déplacement en bus.

Le Carnaval s'est déroulé le vendredi 17 mars. Tous les élèves de l'école, déguisés sur le temps de l'ALAE, ont rejoint à pieds la place de la mairie sur laquelle ils ont exécuté des danses gasconnes.

*A venir :*

Les classes de Mme Fleury, Mme Compagnet, Mme Moncéré, Mme Cariou, M. Broca, Mme Valette et M. Martinez suivront un enseignement à la piscine de l'Isle Jourdain du 18 avril au 7 juillet. Chaque classe bénéficiera de 12 séances. Nous avons besoin de parents accompagnateurs agréés, à ce jour la classe de Mme FLEURY n'est pas assurée de pouvoir assister à toutes les séances. Des sessions d'agrément ont lieu sur Auch le 20 avril et sur l'Isle-Jourdain le 21 avril.

Les classes de Mme Cariou, Mme Valette et M. Broca se rendront à l'abbaye de Flaran le 27 avril pour visiter l'abbaye et participer à des ateliers plastiques animés autour du Moyen Age. Le déplacement en bus sera financé par la mairie et les entrées par la coopérative.

Les classes de Mme Hatilip, Mme Muller / Mme Ceccato et de Mme Sartorius / Mme Lorenzo prévoient de pique-niquer au lac de l'Isle Jourdain en fin d'année en collaboration avec l'école René Cassin.

Les classes de Mme Moncéré, Mme Compagnet et Mme Valette participeront à « jorn en oc » à Auch au Parc du Conseil départemental sous réserve d'annulation. Le déplacement s'effectuera en bus et sera financé par le Conseil départemental et la mairie.

Les classes de M. Martinez et Mme Fleury réfléchissent à une sortie de fin d'année.

Les représentants des parents d'élèves demandent si des liaisons avec les élèves de grande section vont être prévues. La directrice répond qu'il y aura effectivement une liaison mais les modalités restent encore à définir et une réunion d'informations avec les parents des futurs élèves occitanistes est déjà fixée en concertation avec l'équipe d'Anne Franck. Par ailleurs, elle indique que des manifestations présentes toute l'année au sein de la filière occitane permettent aux élèves de GS de rencontrer leurs futures enseignantes et de travailler avec l'équipe de Paul Bert.

#### **4- Classe transplantée**

Les classes de Mme Compagnet et de Mme Moncéré se rendront en classe transplantée au Centre Oxygers à Arreau du mercredi 14 juin au vendredi 16 juin.

Le financement sera pris en charge en partie par la coopérative. L'autre partie restera à la charge des familles. Les enseignantes ont menées des actions, comme la vente de chocolats, pour réduire le coût restant à la charge des familles.

Les chocolats sont d'ailleurs arrivés aujourd'hui et seront distribués dans les jours à venir.

## **5- Travaux réalisés et à prévoir**

### *Réalisés :*

Depuis le précédent Conseil d'école, le grillage de la cour a été intégralement changé.

Un vidéo projecteur et un tableau interactif ont été achetés pour la classe de Mme Valette et seront installés prochainement. Monsieur Hatry indique que l'installation aura lieu pendant les prochaines vacances. Il rajoute, par ailleurs, que cet investissement n'était pas prévu et que la mairie a répondu très rapidement à la demande de l'école.

De plus, il rappelle la nécessité de renseigner la plateforme mise en place dont l'utilisation a été explicitée dans un mail reçu la semaine dernière.

La Directrice remercie la mairie pour les travaux effectués et pour l'investissement réalisé.

### *A prévoir :*

- réparer la porte de la salle n°10 qui ne ferme pas de l'intérieur.
  - installer des climatiseurs dans les classes de l'étage et isoler les salles n°5, 6, 7 et 8. Il a déjà été recensé la semaine dernière 25 ° à l'intérieur alors qu'il ne faisait que 18° à l'extérieur. Les rafraîchisseurs ne permettent que de gagner un seul degré et ne peuvent pas être utilisés pendant la classe car ils sont trop bruyant.
  - poser un garde corps plus haut dans l'escalier central.
  - changer les serrures des portes extérieures des classes du rez de chaussée et les remplacer par des verrous.
  - installer le signal lumineux en cas d'intrusion.
  - réparer les robinets thermostatiques des radiateurs cassés des classes n° 2, 3, 6, 7, 9 et 10.
  - fournir une clé supplémentaire du portail de la cour pour la personne chargée de débrancher les fluides.
  - relancer la VMC avant qu'il ne fasse trop chaud.
- Monsieur Hatry rappelle qu'il est important que les élèves soient sensibilisés à respecter le matériel de l'école. La directrice et les enseignants répondent que des rappels réguliers sont faits en classe.

### Questions des représentants des parents d'élèves :

- Avez-vous pu avancer sur l'idée de la zone de « sécurité » à tracer devant la porte de l'école afin de faciliter la sortie des élèves ?  
Le tracé de cette zone a été demandé suite au précédent Conseil et Monsieur Claverie était venu voir exactement où il convenait de le faire. Suite à l'arrêt maladie de Monsieur Claverie, cette zone n'a pas été délimitée.
- Pourriez-vous nous indiquer l'avancée des travaux demandés lors du précédent Conseil d'Ecole ?  
Parmi les travaux demandés au précédent Conseil, seul le grillage de la cour a été intégralement changé.  
Mme Lombard explique que la mairie a fait des choix et ils se sont portés sur des apports pédagogiques aux élèves (le numérique) et non sur certains points demandés depuis des

années car il y a un budget à respecter. Elle a conscience de ce qu'il y a à effectuer et ce sera conditionné par le budget.

- Nous avons été interpellés sur les problèmes liés aux zones de terre dans la cour, quelle solution pourrait-on envisager ? Madame Lombard indique que les zones de terre vont être goudronnées et que ce sera fait avant la fin du mandat.

Les enseignants rajoutent que les enfants ont besoin d'espace, on ne peut pas leur interdire d'aller dans ces zones de terre. Ils essaient néanmoins de sensibiliser les élèves sur le fait de prêter attention à ne pas se couvrir de boue. L'ALAE essaie aussi de le faire mais c'est difficile.

La mairie n'a réfléchi qu'au fait d'enlever les zones de terre. C'est la première fois que le sujet de la taille de la cour est soulevé.

## **6- Point financier**

A ce jour il reste environ 5000€ sur le compte de la coopérative. Jusqu'à présent ont été financés une partie des sorties au cinéma, la sortie au muséum, la cotisation OCCE (523€) et l'achat de petites fournitures pour les classes. Il reste encore à s'acquitter d'une partie des sorties au cinéma déjà réalisées et de la sortie à venir à l'abbaye de Flaran, plus des sorties de fin d'année à l'étude à ce jour ainsi que d'une partie de la classe transplantée.

Les représentants remettent un chèque correspondant à la subvention annuelle de la FCPE. L'équipe les remercie chaleureusement. Par contre, les représentants indiquent que la participation pour la future année scolaire ne sera pas à la hauteur de celle de cette année ou sera peut-être même inexistante car faute de volontaires ils ont dû annuler le loto qui était la source principale de rentrée d'argent.

## **7- Questions complémentaires des représentants des parents d'élèves**

- ECOLE : La salle d'informatique est-elle opérationnelle ?

A ce jour, la classe informatique n'est pas opérationnelle, la connexion est inexistante. Il y a beaucoup d'ordinateurs obsolètes à amener à la déchetterie, certains ont été testés par l'informaticien de la DSDEN.

La mairie étudie l'équipement de l'école en matériel informatique dans le cadre de l'école numérique. Elle travaille en partenariat avec M Grazide, l'animateur informatique de la DSDEN. Cet équipement devrait être présent dans les écoles dès septembre 2017. La maintenance sera également prévue et couplée avec une charte pour avoir un référent sur l'école qui disposera des codes.

Les représentants des parents d'élèves voudraient un planning de ce projet avec le détail des équipements par école. Mme Lombard répond que ce planning leur sera communiqué.

- ECOLE : Sera-t-il possible d'organiser une kermesse en fin d'année ?

Le Conseil des maîtres a décidé qu'il n'y aurait pas de manifestations de fin d'année organisées par l'école.

Les représentants demandent si un spectacle entre élèves pourrait être envisagé. Les enseignants n'excluent pas cette hypothèse.

Par ailleurs, les représentants des parents d'élèves proposent une kermesse après le temps scolaire sans que les enseignants ne l'organisent. Ce serait possible.

Les parents d'élèves voudraient alors se rapprocher de l'ALAE pour réaliser une manifestation commune. Ce point pourra être rediscuté entre les représentants des parents d'élèves et l'ALAE.

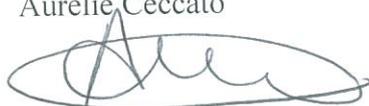
Mme Lombard répond que l'organisateur est responsable au niveau sécurité et rappelle que nous sommes toujours concernés par le plan vigipirate.

- ALAE : Pouvez-vous faire un retour sur le nouveau système mis en place à l'ALAE après 17h30 ?  
C'est efficace, l'ALAE sait où sont les enfants, tout le monde est rassuré. Cela fonctionne. Les parents d'élèves sont satisfaits : le dialogue est ouvert.
- ALAE : Pensez-vous arriver à toucher tous les enfants lors des propositions des TAP ?  
Un maximum d'élèves sont touchés. Les enfants du CP sont sensibilisés et ont été privilégiés à ce sujet. Pour les élèves qui ne savent pas quoi faire à 16h, un animateur les guide. Certains enfants étaient perdus face au nombre important d'animateurs et avaient besoin d'être aidés, les parents en ont parlé et l'équipe de l'ALAE y a remédié en mettant en place un grand tableau avec la photo des animateurs.
- MAIRIE / ALAE : Pourriez-vous apporter des éclaircissements sur les factures ALAE et / ou Cantine ? Pourquoi y a-t-il plusieurs choix ? Serait-il possible de rajouter le nom d'un référent afin de savoir qui contacter en cas de questions ou de problèmes ?  
Les factures ont changé et sont difficilement lisibles. La mise en place a pris un certain temps. Les parents sont invités à venir vers l'ALAE directement avec leur facture pour avoir des explications. Si des erreurs ont été commises, on peut corriger, ce sera rectifié au niveau de la communauté de communes.  
Les représentants des parents d'élèves demandent à ce qu'un mot avec les différents contacts soit donné aux familles.
- MAIRIE : Pourquoi un zébra a-t-il été tracé devant le portail de l'ALAE ?  
Ce zébra a été tracé pour que le bus ait la place de manœuvrer et rentrer facilement dans le parking.
- MAIRIE : Le fonctionnement de l'interphone a-t-il été revu ?  
L'interphone fonctionne actuellement. Mais il casse assez souvent : le lien plate-forme permet une intervention rapide.
- MAIRIE : Serait-il envisageable d'avoir 2 maîtres-nageurs lors des séances de natation (1 pour la surveillance et 1 pour prendre un groupe d'élèves) ?  
Il y a 2 maître-nageurs uniquement à la première séance. Cela ne peut pas évoluer pour l'instant faute de moyens.
- MAIRIE : Le pédibus rencontre un franc succès auprès des parents et nombreux sont les futurs parents du groupe scolaire à être soulagés par cette solution. Pouvez-vous confirmer qu'il sera reconduit l'année prochaine ainsi que les années suivantes, et ce dès la rentrée prochaine ? Mme Lombard répond que le pédibus sera maintenu.

Les enseignants et les représentants indiquent que le changement de rythme du feu est bénéfique et qu'il y a moins d'embouteillages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La présidente du Conseil d'Ecole  
Aurélie Ceccato



La secrétaire  
Annie-Claude Fleury

